

Justificatif généré le 12/02/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 12/02/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/724399
N° d'annonce : 724399

CAISSE DE CREDIT MUTUEL NANTERRE PREFECTURE

Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée

Siège social : 28 Esplanade Charles de Gaulle 92000 NANTERRE

438 206 054 R.C.S. Nanterre

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 13 MARS 2024 à 15h00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire, constitution du bureau.

02 Présentation du projet de fusion des caisses.

03 Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du conseil de surveillance et de l'inspection.

04 Ratification de la convention de fusion.

05 Dissolution de la caisse de Crédit Mutuel.

06 Pouvoirs pour les formalités.

07 Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le

Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le MERCREDI 27 MARS 2024 à 18h30 à l'adresse suivante :

Hôtel HILTON

2 place de Défense - Le CNIT

92800 Puteaux

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire, constitution du bureau.

02 Compte rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social

08 Quitus et décharge au Conseil d'Administration

09 Elections au Conseil d'Administration. 1 siège est à pourvoir (*).

10 Elections au Conseil de Surveillance. 2 sièges sont à pourvoir (*).

MME DUCLOS SYLVIE, M DAVY JACKY, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.

11 Communication diverses

12 Pouvoirs pour les formalités

13 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

*Les candidatures sont à adresser au siège de la Caisse 15 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 12/03/2024 et le 26/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQEN9g9W

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQEN9g9W>

